© Joueurs Info Service - 5 décembre 2025

Finale de la Coupe de France de foot : ne misez pas tout sur les paris !

La finale de la coupe de France de football a lieu samedi 27 mai, elle oppose le PSG à Angers. C'est l'occasion pour certains de parier sur le résultat de la rencontre. Encore faut-il connaître ses limites !

Le pari sportif est une activité légale notamment sur les sites de jeu agréés par l'Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel). Ces sites vérifient que les joueurs sont majeurs, aident à contrôler et limiter le budget dépensé, la fréquence de jeu et garantissent le paiement des gains. L'Arjel s'assure de son côté que les paris sur la rencontre ne font pas l'objet de mouvements financiers anormaux, révélateurs d'une possible tricherie autour du match.

Pour regarder le match avec plaisir il est recommandé de ne pas s'investir de façon démesurée dans les paris sportifs. En gardant l'esprit libre, le parieur reste un amateur de sport !

Mais si parier est une obsession, si l'enjeu du match est de voir son pari se réaliser, alors jouer n'est plus un jeu. Tous les jours de 8h à 2h, Joueurs info service est là pour en parler et répondre à vos questions. Appelez-nous au 09 74 75 13 13, chattez avec nous sur ce site tous les jours de 14h à minuit.

Articles en lien :

Avoir une pratique de jeu qui reste sous contrôle

L'aide spécialisée

Paris sportifs